

Quouah?

Des vétérinaires et des Maires s'unissent pour agir ensemble ?

L'ANIMAL EN VILLE

Programme et Actions Municipales
VILLE DE RENNES,
LE 16 SEPTEMBRE 2010
À 9H45 au Picadilly



Une conférence de presse en mairie de Rennes

Cette conférence de presse interactive avec la présence de chiens et de leur maître pour illustrer "l'éducation du chien en ville".

Pour le Maire, et avec les Vétérinaires :

- un lien social à préserver
- des nuisances à contrôler
- les risques à supprimer

Des chiffres, des faits, des actions, en présence de nombreuses personnalités politiques, techniques et vétérinaires :

- Rémi GELLÉ, Président du SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral)
- Didier LE BOUGEANT, Adjoint au Maire de Rennes délégué à la santé
- Jenny FORTINEAU, Vétérinaire Comportementaliste ZOOPSY
- Jean Claude Koellsch et Aurélie Thévenot, Ecole du Chiot, 35150 Chanteloup
- REPRÉSENTANT SCC (Société Centrale Canine)

La profession vétérinaire propose une concertation à tous les Maires de France pour définir une politique de l'animal de compagnie dans chaque commune. Le programme comprend la formation du personnel municipal, des supports de communication, des actions spécifiques pour les écoles et l'information des habitants.

Elle inclut également l'administration et les modalités d'application des Lois sur la prévention des risques liés aux chiens dangereux.

Les chiffres 2009

- 40% des foyers français ont un chien
- 8 millions de chiens en France
- 700 000 identifications réalisées à la SCC
- 400 000 morsures par an, avec moins de 5 mortelles
- 300 000 chiens errants
- 170 000 chiens abandonnés en refuge
- 100 000 chiens ont retrouvé leur propriétaire grâce à la SCC et au protocole d'identification
- 17 000 chiens placés sous surveillance après avoir mordu



AGISSEZ, ... **VENEZ NOUS RENCONTRER.** ET PASSEZ L'INFO ...

www.jidentifiemonanimal.com

Une initiative du SNVEL
en collaboration avec la SCC

contact : mairesetvetos@snvel.fr



Syndicat National
des Vétérinaires
d'Exercice Libéral

www.snvel.fr

